 

Communiqué de presse

**Etude sur le suicide assisté des aînés**

**Planifier la mort est inacceptable**

Berne, 1er juillet 2016 – En Suisse, bien plus de 100‘000 personnes ont maintenant rejoint une organisation d’aide au suicide. Il est même question de revendiquer la possibilité que des personnes qui ne sont pas en fin de vie puissent organiser plus facilement leur décès. Mgr Felix Gmür a clairement affirmé aujourd’hui lors d’une conférence de presse son opposition à une mort planifiée. Notre société a tendance à réduire la vie à des considérations économiques et à l‘éliminer lorsqu’elle est perçue comme un fardeau – que ce soit avant la naissance à l’aide du DPI ou par le suicide avec l’âge avançant et en cas de maladie grave. Or, le suicide ne doit pas devenir l’expression d’une responsabilité sociale! Les personnes qui ne sont pas ou plus performantes ne perdent pas leur dignité. La vie est un cadeau et elle demeure précieuse jusqu’à son terme. Une normalisation du suicide par la société relève d’une banalisation de la vie. Une mort digne ne se trouve pas dans un acte de suicide. Les aînés, les malades et les personnes fragiles sont d’une valeur inestimable, du fait que l’attention que nous leur portons est l’expression d’une société de la vie, et non d’une société de la mort. En lieu et place du suicide organisé, nous avons besoin d’accompagnements et d’offres pour améliorer encore les soins palliatifs.

A travers une brochure éditée par la Commission nationale Justice et Paix, l’Eglise catholique veut enrichir la discussion dans le grand public sur l’autonomie, la fragilité, la mort et l’aide au suicide.

Les documents peuvent être téléchargés sur le site [www.juspax.ch](http://www.juspax.ch)

**Contacts**

Dr. Wolfgang Bürgstein

Secrétaire général de Justice et Paix

wolfgang.buergstein@juspax.ch

+41 78 824 44 18

Hansruedi Huber

Responsable de la communication pour le diocèse de Bâle

Hansruedi.huber@bistum-basel.ch

+41 79 628 04 16